

Document budgétaire D

**LES
AVANTAGES
DU MANITOBA**

LES AVANTAGES DU MANITOBA

Table des matières

LES AVANTAGES DU MANITOBA	1
LES AVANTAGES DU MANITOBA DANS LE DOMAINE DES ARTS ET DE LA CULTURE	7
Annexe 1 :	
COMPARAISON INTERPROVINCIALE DES DÉPENSES, DES TAXES ET DES IMPÔTS PERSONNELS	12
Annexe 2 :	
LE MANITOBA : UN ENVIRONNEMENT CONCURRENTIEL POUR LE SECTEUR MANUFACTURIER	25

■ LES AVANTAGES DU MANITOBA

Demandez à n'importe quelle personne vivant au Manitoba ce qui est important pour elle dans la province et elle vous parlera sans doute de son grand sentiment d'appartenance à la communauté, de l'accès facile aux parcs, aux chalets et aux autres possibilités récréatives en plein air, des bons services publics ou d'un style de vie abordable et de qualité.

Mais on trouve bien plus que cela au Manitoba. Notre province est également reconnue pour son économie stable et solide. Et en dépit de l'instabilité internationale grandissante, de l'économie américaine affaiblie et des défis posés par l'essor du dollar canadien, l'économie globale du Manitoba a affiché une croissance solide de 3 % en 2007, soit une hausse supérieure au taux national pour la deuxième année consécutive.

Selon l'enquête de Finances Manitoba sur les prévisions économiques indépendantes, en 2008 et 2009 l'économie provinciale va de nouveau surpasser celle du Canada en termes de croissance économique.

L'évolution des investissements en immobilisations est l'un des principaux indicateurs de confiance dans l'économie. Ces investissements favorisent la croissance économique,

et c'est au Manitoba qu'ils ont grandi le plus rapidement par rapport à toutes les autres provinces canadiennes l'an dernier. Pour 2008, Statistique Canada prévoit que le Manitoba sera encore une fois le leader national en matière de croissance des investissements en immobilisations avec un gain de 18,8 %, soit une augmentation à deux chiffres des dépenses en immobilisations pour la troisième fois de suite.

La croissance solide des revenus de la population manitobaine a encore une fois été un élément clé du succès de la province. En 2007, les rémunérations hebdomadaires moyennes ont affiché une hausse de 4,2 %, ce qui constitue l'augmentation annuelle la plus élevée depuis 1989. Au cours des cinq dernières années, le Manitoba a occupé la deuxième place au pays quant à son taux de croissance des gains moyens réels.

Le nombre d'emplois et de travailleurs a augmenté de 1,6 % et de 1,7 % respectivement, soit le meilleur bilan depuis cinq ans. À 4,4 %, le taux de chômage était bien inférieur au taux national de 6 %. Grâce aux possibilités accrues sur les marchés de l'emploi de la province, le taux de participation de la population active et le taux d'emploi ont tous deux atteint des niveaux record.

En 2007, les revenus grandissants ont inspiré la confiance des consommateurs de façon durable. Les ventes au détail ont en effet augmenté de 9 %, ce qui est le meilleur taux de croissance depuis dix ans, et les mises en chantier de logements ont augmenté de 14 %, soit le plus haut niveau enregistré au cours des 20 dernières années.

Augmentations de la cote de crédit accordée au Manitoba par les agences d'évaluation du crédit, 2000-2007

Date	Agence	Cote
Janvier 2003	Moody's	Augmentée à Aa2
Septembre 2003	DBRS	Augmentée à A (élevée)
Octobre 2006	DBRS	Cote à court terme augmentée à R-1 moyen
Novembre 2006	Moody's	Augmentée à Aa1
Novembre 2006	Standard & Poor's	Perspective changée de (stable) à (positive)
Décembre 2007	Standard & Poor's	Augmentée à AA (stable)



Bien que ces mesures de performance économique soulignent la stabilité et la solidité de l'économie manitobaine l'an dernier, le fait le plus remarquable est que le nombre de personnes ayant choisi de s'installer au Manitoba a atteint un niveau jamais enregistré depuis au moins trente-cinq ans. Grâce au taux élevé d'immigration, la population du Manitoba a grandi de 1,1 % au cours de l'année, soit un taux supérieur à la moyenne nationale.

Les exportations principales du Manitoba comprennent une variété de biens industriels et de biens de consommation, notamment :

- Produits métalliques primaires
- Machinerie
- Matériel aérospatial
- Autobus
- Engrais
- Produits pharmaceutiques
- Hydroélectricité
- Produits céréaliers et oléagineux
- Aliments transformés et congelés
- Bovins et porcins

Principales destinations des exportations du Manitoba :

1. États-Unis
2. Chine
3. Japon
4. Hong Kong
5. Taïwan
6. Mexique
7. Belgique
8. Royaume-Uni
9. Corée du Sud
10. Afrique du Sud

Le Manitoba offre aux entreprises et aux résidents une panoplie unique d'avantages qui font partie de ce qu'on appelle « Les avantages du Manitoba » :

- une main-d'œuvre productive, instruite et multilingue;
- un environnement favorable aux entreprises en termes de coûts, notamment le coût concurrentiel des bureaux et des terrains, les coûts de construction raisonnables, et les taxes et impôts abordables;
- une infrastructure des communications étendue et moderne;
- un vaste réseau d'installations de recherche et de développement, appuyant l'innovation et la productivité;
- une position géographique pratique, au cœur du continent nord-américain, sur le fuseau horaire du Centre;
- un réseau de voies de communication et d'installations intermodales qui est efficace sur le plan des coûts et qui permet l'expédition des marchandises par route, par chemin de fer, par avion et par bateau;
- un coût de la vie extrêmement avantageux avec, entre autres, certains des tarifs d'électricité les moins élevés en Amérique du Nord;
- des services publics fiables et accessibles, notamment un système de santé et un système d'éducation universels et de qualité;
- des collectivités sûres, une communauté artistique et culturelle dynamique et un environnement naturel attrayant – autant de facteurs qui contribuent à une qualité de vie sans pareille.

Ce document budgétaire décrit les avantages du Manitoba, notamment les coûts, les taxes et les impôts pour les entreprises et les particuliers, ainsi que des faits sur la qualité de vie au Manitoba et les avantages de la province dans le domaine des arts et de la culture.

Les avantages du Manitoba : de quoi s'agit-il?

Au cours des dix dernières années, la croissance économique du Manitoba a été la plus stable du Canada. Cette stabilité est principalement due à la diversité de l'économie provinciale. En effet, on trouve au Manitoba de nombreuses industries servies par des entreprises qui produisent une vaste gamme de biens et services industriels et de biens et services de consommation dans des secteurs comme l'aérospatiale, la fabrication d'autobus, la transformation des aliments, les produits pharmaceutiques,

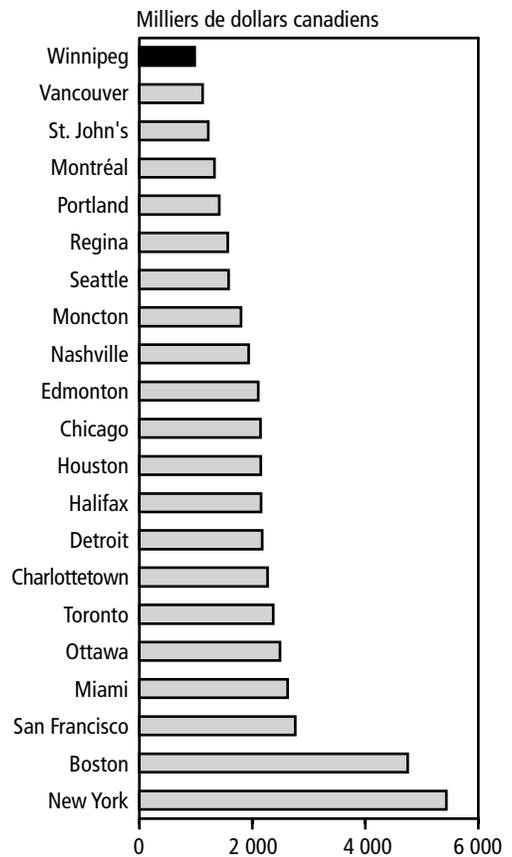
les services financiers, le divertissement, la production d'électricité, les produits chimiques, l'agriculture et le transport. La performance économique régulière du Manitoba contribue à une main-d'œuvre plus stable et à un climat d'affaires local prévisible.

Hydro-Manitoba, l'une des principales sociétés d'électricité en Amérique du Nord, propose les tarifs d'électricité les plus faibles au Canada. À peu près 98 % de toute l'électricité produite dans la province est générée par la force de l'eau, une source d'énergie propre, fiable et respectueuse de l'environnement. Le Manitoba dispose de ressources hydriques abondantes : 13 % de l'eau douce du Canada passe en effet par la province et se jette dans la baie d'Hudson. À l'heure actuelle, Hydro-Manitoba possède une capacité de production de près de 5 500 mégawatts dans la province, et la société a un potentiel de croissance immense, grâce à des projets de développement hydroélectrique comportant la possibilité de générer plus de 5 000 mégawatts supplémentaires. Elle a entamé les travaux de construction de la nouvelle centrale d'hydroélectricité de Wuskwatim, d'une puissance de 200 mégawatts. En 2006, le Manitoba a commencé à exploiter une nouvelle centrale éolienne de 99 mégawatts, ajoutant davantage d'énergie propre à son éventail énergétique, et il étudie aujourd'hui des propositions de projets éoliens visant la production de 300 mégawatts supplémentaires.

Le Manitoba, de par sa situation au cœur du continent nord-américain, est depuis longtemps une plaque tournante du transport. L'ensemble des installations de transport intermodal du Manitoba offre aux entreprises une grande flexibilité et des économies de coûts, ainsi qu'un accès aisé aux États-Unis. Winnipeg est le plus grand centre de distribution entre la côte du Pacifique et Toronto, et c'est également la seule ville importante située entre Vancouver et Thunder Bay qui soit directement reliée aux lignes de chemin de fer américaines. À Winnipeg, les deux réseaux ferroviaires nationaux, soit le Chemin de fer Canadien Pacifique et la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada, exploitent des installations de triage vastes et modernes qui permettent de gérer plus de 5 000 wagons par jour. Le Manitoba est un centre nerveux pour le camionnage, plusieurs des principaux transporteurs routiers canadiens pour compte d'autrui ayant leur siège social à Winnipeg. Grâce à l'augmentation rapide des exportations manitobaines vers les États-Unis, le poste frontalier d'Emerson se classe au premier rang des postes frontaliers de l'Ouest canadien pour la valeur des marchandises transportées par camion. Avec des échanges commerciaux se chiffrant à 13,7 milliards de dollars, c'est le cinquième poste frontalier en importance au Canada.

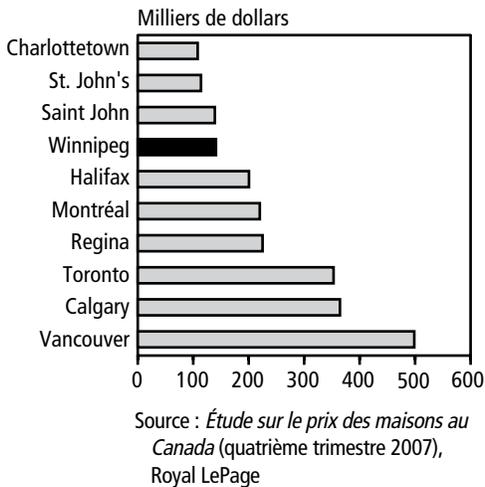
La présence d'un réseau de transport aérien souple et pratique est essentielle à la réussite des entreprises. L'Aéroport international James Armstrong Richardson de Winnipeg est l'un des quelques grands aéroports nord-américains qui fonctionnent 24 heures sur 24. Il offre une vaste gamme de services, dont des transporteurs internationaux et régionaux, et des avions-cargo à réaction. Il dispose également d'installations importantes pour le transport des marchandises et du courrier. En 2007, il a servi un nombre record de 3,6 millions de passagers, une augmentation de 5 % par rapport à 2006, et a

Coûts d'électricité mensuels Clientèle commerciale et industrielle 50 mégawatts et 30 600 mégawattheures, 2007



Source : Hydro-Québec

Prix moyen d'une maison Maison en rangée de catégorie standard



assuré le transport par air de plus de 150 millions de kilogrammes de marchandises. Actuellement, un vaste programme pluriannuel d'amélioration des immobilisations est en œuvre à l'aéroport. Ce programme, qui comprend la construction d'une nouvelle aérogare, représente un investissement total de 585 millions de dollars. Le projet sera terminé d'ici la fin de l'année 2009.

C'est au Manitoba que se trouve le seul port en eau profonde de la région des Prairies. Le port de Churchill, qui appartient à la société OmniTRAX Inc., offre aux expéditeurs des avantages en termes de coûts pour le transport océanique, par la baie d'Hudson, de marchandises à destination et en provenance d'importants marchés étrangers. Le port offre quatre terminaux en eau profonde pour le chargement et le déchargement de céréales et de marchandises générales de navires ayant une capacité pouvant atteindre 60 000 tonnes. L'an dernier, plus de 620 000 tonnes de céréales, soit la plus importante quantité en sept ans, ont transité par le port de Churchill à destination de l'Amérique du Sud, de l'Europe et de l'Afrique. OmniTRAX et les gouvernements provincial et fédéral ont annoncé que près de 70 millions de dollars seront investis dans la modernisation de la ligne de chemin de fer et des installations portuaires au

Investissements en immobilisations au Manitoba

D'après les prévisions, l'augmentation des investissements en immobilisations au Manitoba en 2007 et en 2008 devrait être la plus forte au pays.

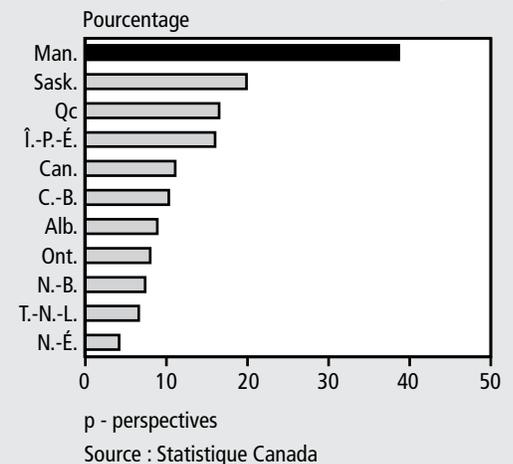
Selon le sondage effectué par Statistique Canada sur les investissements privés et publics, les dépenses en immobilisations au Manitoba devraient atteindre un niveau record de 10,9 milliards de dollars en 2008, soit une hausse de 18,8 % par rapport à 2007. Le sondage indique que les investissements au Manitoba ont augmenté de 16,8 % en 2007. En 2007 et en 2008, le Manitoba a connu l'augmentation la plus forte au pays et de trois fois supérieure à la moyenne nationale.

Les investissements en immobilisations dans le secteur privé devraient augmenter de 22,4 % cette année au Manitoba, dépassant la moyenne nationale pour la troisième année consécutive. Au cours des trois dernières années, le Manitoba a connu une croissance de 53 % des investissements en immobilisations dans le secteur privé, soit la plus forte croissance au Canada et une croissance plus de deux fois supérieure à l'augmentation nationale.

Même si l'augmentation des investissements privés dans la province a été très forte au cours des dernières années, le Manitoba est unique parmi les provinces dans la mesure où les dépenses en immobilisations dans le secteur privé ont augmenté tous les ans depuis 17 ans. Cette croissance soutenue souligne la stabilité générale du Manitoba pendant les phases du cycle économique.

Au Manitoba, les investissements en immobilisations dans le secteur public devraient augmenter de 10,6 % en 2008, ce qui placerait le Manitoba au cinquième rang des provinces et serait comparable à la moyenne nationale de 11,8 %.

Augmentation des investissements en immobilisations 2006-2008p



cours des prochaines années afin d'accroître le rôle du port de Churchill sur le plan du commerce international.

Doté d'une vaste gamme de ressources naturelles, le Manitoba est un producteur important de produits de base. L'industrie minière transforme une grande variété de minéraux, notamment du nickel, du cuivre, du zinc, de l'or, du césium, du tantale et du pétrole. En 2007, la valeur totale de ces produits a atteint le montant record de 3,1 milliards de dollars. Le Manitoba possède une industrie forestière importante et bien établie qui produit du papier, du papier journal et du bois d'œuvre. L'industrie de la pêche commerciale en eau douce est l'une des plus importantes au pays, représentant le quart des prises commerciales de poissons d'eau douce au Canada. Étant donné son climat tempéré, son sol fertile, ses ressources en eau douce et sa vaste superficie de terres arables, le Manitoba s'est taillé une place de choix dans le domaine de la production agricole. Grâce à une gestion prudente, le développement durable des ressources naturelles du Manitoba est garanti aujourd'hui et dans l'avenir.

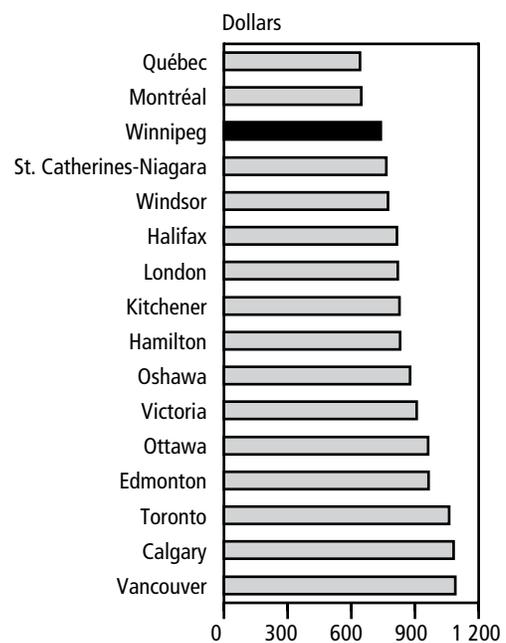
La population manitobaine bénéficie d'une connectivité avancée, grâce à la vaste infrastructure de télécommunications de la province. Le Manitoba dispose de services à large bande à grande échelle et son réseau cellulaire s'étend à presque toute la population de la province. Une majorité importante des familles manitobaines peuvent tirer avantage d'un accès Internet haute vitesse. Manifestement, le Manitoba est l'une des provinces du Canada où l'accès aux services à large bande est le plus répandu.

La recherche et l'innovation continuent à jouer un rôle important dans la croissance et la diversification économiques du Manitoba. La province bénéficie d'un noyau solide et croissant de connaissances dans de nombreux domaines, mais c'est dans celui des sciences de la vie que les activités de recherche et de développement sont les plus notables. Le secteur privé, le gouvernement et les établissements d'enseignement postsecondaire contribuent à l'infrastructure de recherche et de développement en pleine croissance de la province.

Le Manitoba maintient son engagement à fournir des services publics de qualité, comme les soins de santé. On n'exige pas de frais personnels ni de cotisation d'assurance-santé des employeurs ou des particuliers. Cela représente un avantage majeur par rapport aux États-Unis, à la fois pour les entreprises et pour la population. En effet, en 2007, les employeurs américains qui financent une assurance-santé ont déboursé en moyenne plus de 12 100 dollars américains par employé en primes d'assurance familiale.

Une économie prospère et croissante exige que l'on possède les compétences et les connaissances nécessaires pour relever les défis du 21^e siècle. Les Manitobains et Manitobaines disposent d'un excellent système d'éducation publique qui donne accès, entre autres, à une éducation postsecondaire abordable et de grande qualité dans plusieurs universités et collèges. L'enseignement postsecondaire continue d'être abordable au Manitoba et les droits de scolarité du premier cycle sont parmi les plus bas au Canada. À peu près 27 000 étudiants fréquentent l'Université du Manitoba à temps plein ou à temps partiel. Cette université offre une grande variété de programmes

Coût moyen de location, octobre 2007 Appartement de deux chambres à coucher RMR* avec une population de plus de 250 000 habitants



Remarque : n'inclut pas les crédits provinciaux pour locataires.

* Région métropolitaine de recensement

Source : Société canadienne d'hypothèques et de logement

d'études postsecondaires, entre autres dans le domaine des sciences, des arts, de la médecine, du droit, de l'architecture, des beaux-arts, de l'ingénierie et de l'agriculture, ainsi qu'un choix varié de programmes de deuxième et de troisième cycles. Il y a également 14 000 étudiants inscrits dans les quatre autres universités manitobaines. En plus des étudiants universitaires, plus de 15 000 étudiants fréquentent les trois collèges communautaires du Manitoba.

Grâce à l'aspect concurrentiel de ses taxes, impôts et frais d'exploitation, le Manitoba est l'une des meilleures provinces canadiennes où faire des affaires. Pour en savoir plus sur les avantages qu'offre le Manitoba en termes de coûts d'exploitation, voir l'annexe 2 « Le Manitoba : un environnement concurrentiel pour le secteur manufacturier » (voir page 25).

Les avantages du Manitoba relativement à la qualité de vie

La capitale du Manitoba, Winnipeg, est une ville cosmopolite en pleine croissance de 700 000 habitants, et ses aspects pratiques, combinés à son esprit communautaire, en font un excellent milieu de vie pour les travailleurs. À Winnipeg, la distance moyenne à parcourir pour se rendre au travail est de 6,1 kilomètres. Cette distance est la plus courte au pays pour une ville de plus de 500 000 habitants.

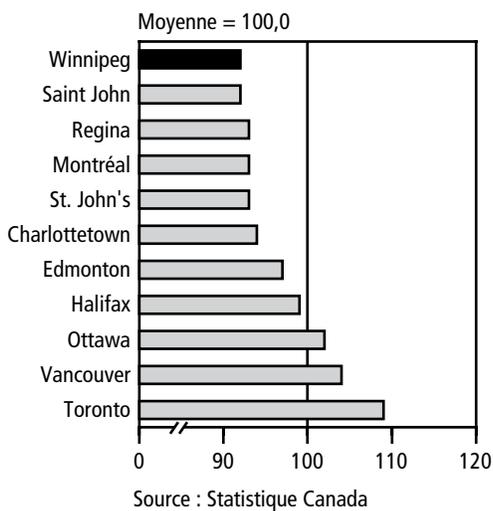
Le marché du logement manitobain continue de figurer parmi les plus abordables au pays. Les locataires et les propriétaires bénéficient de coûts de logement nettement plus bas au Manitoba. Le prix des maisons et les coûts de location des appartements à Winnipeg demeurent des plus concurrentiels parmi les grandes villes canadiennes.

La population manitobaine a un esprit communautaire prononcé et une longue tradition d'altruisme. Les Manitobains et Manitobaines sont parmi les chefs de file au pays sur le plan des activités bénévoles effectuées au profit de groupes communautaires, sociaux ou charitables, car la moitié d'entre eux déclarent faire du bénévolat. Qui plus est, de tous les Canadiens, ce sont les Manitobains qui vont le plus probablement faire des dons de bienfaisance. De plus, ils ont donné un plus grand pourcentage de leur revenu aux organismes de bienfaisance que les résidents de toutes les autres provinces et de tous les autres territoires.

En outre, le gouvernement du Manitoba contribue indirectement aux organismes de bienfaisance en accordant des crédits d'impôts sur les dons de bienfaisance. En 2005, les organismes de bienfaisance enregistrés dans la province ont recueilli des dons totalisant plus de 755 millions de dollars, dont 385 millions provenaient de particuliers. Cette même année, le gouvernement a accordé 106 millions de dollars sous forme de crédits d'impôt pour dons de bienfaisance, dont 50 millions de dollars aux particuliers.

La scène artistique et culturelle de Winnipeg est active et dynamique, notamment grâce au Musée des beaux-arts de Winnipeg, au Musée du Manitoba, au Royal Winnipeg Ballet, à l'Orchestre symphonique de Winnipeg, au Manitoba Theatre Centre et à plusieurs autres compagnies théâtrales. La population manitobaine aime célébrer son patrimoine et les arts et est fière de la centaine de festivals tenus au cours de l'année au Manitoba.

Index des prix de détail, octobre 2006



La diversité de la population manitobaine a créé une mosaïque riche et précieuse de réussites artistiques et culturelles. La partie intitulée « Les avantages du Manitoba dans le domaine des arts et de la culture » (voir page 7) donne plus de détails.

Le Manitoba a une longue tradition dans le domaine des sports. On y trouve des équipes sportives professionnelles de la Ligue canadienne de football, de la Ligue américaine de hockey et de la Northern Baseball League. Le golf a fait son apparition au Manitoba au début des années 1800. Aujourd'hui, avec plus de 125 terrains, le Manitoba a l'un des plus grands nombres de terrains de golf par golfeur au Canada. En outre, la province se classe au deuxième rang au pays pour le taux de participation. En effet, près du tiers des Manitobains ont joué au golf l'an dernier sur un terrain de la province.

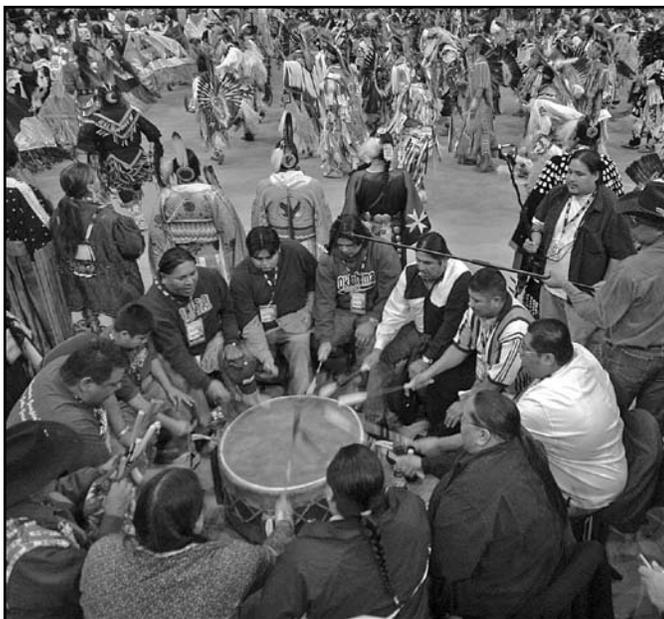
Les résidents du Manitoba respectent et apprécient leur environnement naturel. Les plages, les lacs, les rivières et les parcs font partie intégrante de la qualité de vie au Manitoba. Le Manitoba est la province aux 100 000 lacs. Les lacs et les rivières occupent presque 15 % de sa superficie. Au Manitoba, on peut facilement trouver une occasion de pratiquer des sports nautiques comme le canot, le kayak ou la natation, ou de simplement se détendre sur l'une des plages de classe mondiale de la province. La proximité des lacs et le coût abordable des résidences secondaires de loisir font du Manitoba l'un des endroits au pays où l'on compte le plus grand nombre de propriétaires de ce type de résidence. L'hiver manitobain offre l'occasion de pratiquer de nombreuses activités récréatives pour toute la famille : ski, curling, motoneige et, bien sûr, hockey.

Conclusion

Le Budget 2008 met à profit les avantages considérables du Manitoba. Ci-après, se trouvent deux annexes qui illustrent en détail les coûts concurrentiels du Manitoba. L'annexe « Comparaison interprovinciale des dépenses, des taxes et des impôts personnels en 2008 » (voir page 12) compare les niveaux d'imposition et le coût de la vie des provinces pour diverses catégories familiales types.

L'annexe intitulée « Le Manitoba : un environnement concurrentiel pour le secteur manufacturier » offre une comparaison détaillée des coûts, des taxes et des impôts des entreprises représentatives dans diverses villes du Canada et des États-Unis (voir page 25).

■ LES AVANTAGES DU MANITOBA DANS LE DOMAINE DES ARTS ET DE LA CULTURE



La compétition internationale de danse de pow-wow du festival Manito Ahbee, au Centre MTS de Winnipeg.

La culture et les arts font partie intégrante du mode de vie et de l'économie du Manitoba. Notre scène culturelle dynamique enrichit nos vies et trouve ses sources dans la diversité de notre mosaïque ethnique, dans nos attractions de calibre international, de même que dans l'imagination et la créativité des Manitobains et Manitobaines. En tant que secteur économique, la culture stimule notre créativité et notre croissance. C'est pour toutes ces raisons que le gouvernement du Manitoba soutient activement les arts et la culture dans la province et en fait la promotion.

La diversité de la scène culturelle et artistique du Manitoba

Le Manitoba jouit de l'un des environnements culturels les plus diversifiés au Canada. Cette diversité, ajoutée à notre amour des arts et de la culture, crée un environnement qui favorise l'épanouissement artistique et culturel.

Les collectivités autochtones de la province sont parmi les plus grandes et les plus créatives au Canada, et de nouvelles initiatives instaurées par le gouvernement du Manitoba continuent d'enrichir ces collectivités. Le Programme de soutien aux initiatives culturelles autochtones, le Programme d'éducation artistique autochtone et un programme de musique autochtone permettent de canaliser la richesse créatrice de ces collectivités et d'en faire profiter toute la province. En novembre 2007, le Manitoba a accueilli les Aboriginal Peoples Choice Music Awards en même temps que le nouveau Manito Ahbee Festival qui soulignait la musique, les arts, la culture et le patrimoine des Autochtones. Le festival de 2007 a attiré plus de 24 000 participants et spectateurs, soit 20 % de plus qu'en 2006 à l'occasion du premier festival. En 2008, ces deux manifestations autochtones auront lieu au Manitoba en novembre.

En 2007, la population manitobaine a choisi de nommer le nouveau jour férié instauré dans la province en l'honneur de Louis Riel, en reconnaissance de sa contribution importante au développement du Manitoba et du Canada. Pour le lancement officiel de la première journée Louis Riel le 18 février 2008, des milliers de Manitobains et Manitobaines ont participé à des cérémonies et à des manifestations publiques afin de rendre hommage à ce grand leader du Manitoba et d'en apprendre plus sur le riche patrimoine de la province.

La communauté francophone du Manitoba, qui est imprégnée de riches traditions, compte parmi les communautés francophones les plus importantes et dynamiques hors Québec. À Saint-Boniface, le quartier français de Winnipeg, se trouvent de nombreux groupes artistiques et culturels. À titre d'exemple, le Centre culturel franco-manitobain abrite des organismes francophones, dont l'Ensemble folklorique de la Rivière-Rouge, Le 100 Nons et le Cercle Molière, la plus ancienne troupe théâtrale professionnelle toujours en activité au Canada. D'autres collectivités francophones dans différentes régions de la province sont représentées par des organismes et des activités culturelles annuelles qui font du Manitoba un endroit où il fait bon vivre, dans l'une ou l'autre des langues officielles. Grâce à des accords de coopération entre le Manitoba et d'autres provinces ayant une population francophone (comme le Québec et le Nouveau-Brunswick), les artistes, les réalisateurs et les organismes franco-manitobains peuvent bénéficier d'une grande variété d'échanges et de possibilités en vue de promouvoir les œuvres d'artistes manitobains à l'extérieur de la province, de profiter d'occasions de perfectionnement et de formation et d'élaborer de nouveaux modèles et des pratiques exemplaires. En 2007-2008, il y a eu des échanges avec la France, le Québec et le Nouveau-Brunswick, notamment dans les domaines du patrimoine, du théâtre, du film, de l'enregistrement sonore et des arts visuels.

Tout au long de l'année, le Manitoba soutient une variété d'activités et d'organismes culturels qui enrichissent la vie de ses résidents et attirent de nombreux visiteurs dans cette province fière de sa diversité. Au Manitoba, se trouvent la plus importante communauté islandaise hors de l'Islande, l'une des communautés métisses les plus actives en Amérique du Nord, l'une des plus grandes communautés philippines au Canada et de nombreuses communautés ukrainiennes et mennonites dynamiques.



La classique comédie musicale *Un violon sur le toit* (*Fiddler on the Roof*) a été présentée par le Manitoba Theatre Centre pour célébrer sa 50^e saison théâtrale.

Une industrie culturelle prospère au Manitoba

L'industrie culturelle du Manitoba continue à connaître beaucoup de succès et à jouir d'une très bonne réputation et d'une grande renommée sur les scènes nationales et internationales. La Manitoba Writers' Guild a célébré son 25^e anniversaire en 2007 en publiant une anthologie de 400 pages de la littérature manitobaine qui présentait l'œuvre de 90 auteurs manitobains, y compris du romancier David Bergen, gagnant du Prix Giller, et de l'auteure Miriam Toews, gagnante du Prix littéraire du Gouverneur général.

Les 14 éditeurs de livres du Manitoba ont réalisé des ventes totalisant 3,1 millions de dollars en 2006. Ces éditeurs continuent de publier des livres en tous genres, comme l'*Encyclopedia of Manitoba*, un ouvrage de référence détaillé publié par Great Plains Publications. Scirocco Drama est le deuxième éditeur de pièces de théâtre en importance du pays. Un bon nombre de ses pièces ont reçu des prix littéraires, notamment le prix du Gouverneur général (catégorie théâtre) pour la pièce *fareWel* du dramaturge manitobain Ian Ross. Le Budget 2008 annonce la création du crédit d'impôt pour l'édition, qui est un crédit d'impôt sur le revenu remboursable de 40 % destiné aux éditeurs du Manitoba.

L'industrie de l'enregistrement sonore au Manitoba continue d'être l'une de nos industries culturelles les plus dynamiques. En décembre 2005, l'étude *Music is Working Economic Impact Study* publiée par la Manitoba Audio Recording Industry Association a révélé que les retombées économiques de l'industrie étaient semblables à celles de l'industrie cinématographique du Manitoba. En 2004, les dépenses de l'industrie de la musique ont totalisé 108 millions de dollars, ce qui a représenté un apport net de 87 millions de dollars au PIB du Manitoba. En 2006-2007, les artistes manitobains ont lancé un total incroyable de 205 albums et ont reçu plus de 131 nominations à des prix nationaux et internationaux de la musique. Soulignons notamment les Grammy Awards, les Canadian Country Music Awards, les Aboriginal Peoples Choice Music Awards, les Western Canadian Music Awards, les Canadian Independent Music Awards et les prix Juno. Pour les prix Juno de 2008 à Calgary, quatre artistes ou groupes manitobains ont été mis en nomination. Grâce au succès de manifestations organisées dans notre capitale, comme les prix Juno de 2005, Winnipeg sera la ville hôte des Canadian Country Music Awards en septembre 2008.

L'industrie de la télévision et du film continue d'être très active. Bien qu'en 2006-2007 elle ait connu une légère baisse de production par rapport au niveau record de 124 millions de dollars atteint en 2005-2006, les activités de production ont toutefois généré 114 millions de dollars en 2006-2007 grâce à la réalisation de 55 projets. Pour l'exercice 2007-2008, plus de 40 films avaient déjà été tournés dans la province au 1^{er} janvier 2008, et les activités de production avaient déjà atteint 117 millions de dollars. Les activités de 2007-2008 comprennent le long métrage de 25 millions de dollars *Chilled in Miami*, mettant en vedette Renée Zellweger. Étant donné que d'autres projets de tournage devaient être achevés avant la fin de l'exercice, il se peut que l'industrie dépasse le niveau record établi en 2005-2006. Pour la cinquième année consécutive, l'industrie a donc atteint ou dépassé le niveau de 100 millions de dollars en activités de production annuelles. Le gouvernement manitobain a fourni une aide d'environ 18 millions de dollars à cette industrie en 2006-2007 au moyen du crédit d'impôt du Manitoba pour la production de films et de vidéos, de la participation directe au capital et d'autres programmes.

Crédit d'impôt du Manitoba pour la production de films et de vidéos

Depuis 1999, le gouvernement du Manitoba a continué d'améliorer le crédit d'impôt du Manitoba pour la production de films et de vidéos. Lorsqu'il a été présenté pour la première fois en 1997, son taux de base était de 35 %. Depuis 2000, un certain nombre de mesures novatrices sont venues renforcer le crédit d'impôt. En 2004, la Province a instauré une mesure d'encouragement à la production fréquente de films de 5 % pour les producteurs qui reviennent travailler dans la province. En outre, afin d'encourager les activités de production partout dans la province, une mesure d'encouragement de 5 % à la production de films dans les régions rurales et du Nord du Manitoba a été ajoutée. En 2005, pour réagir face à la compétitivité croissante des mesures d'encouragement à la production de films et de vidéos offertes par d'autres gouvernements, la Province a augmenté le crédit de base de 35 % à 45 %. Le présent Budget va encore plus loin. Il double de 5 % à 10 % la mesure d'encouragement à la production fréquente de films, pour limiter les effets de la montée de la valeur du dollar canadien sur la capacité du Manitoba à attirer les producteurs de longs métrages. En outre, il crée une mesure d'encouragement aux producteurs de films du Manitoba de 5 %, afin de promouvoir la participation de réalisateurs manitobains à des coproducteurs et à des projets de films tournés à l'étranger et d'avantager les films réalisés par des producteurs locaux. Depuis 2000, le gouvernement du Manitoba a presque doublé le crédit d'impôt, le faisant passer de 35 % à 65 %, soit le taux le plus élevé de toutes les provinces.

L'efficacité du crédit d'impôt du Manitoba pour la production de films et de vidéos a été mise en évidence par la hausse des activités de production depuis 1997. Cette année-là, les budgets de production pour les films tournés au Manitoba ont totalisé 17 millions de dollars. Depuis 2003, ce chiffre a été multiplié par cinq et a dépassé les 100 millions de dollars chaque année. Depuis l'instauration du crédit d'impôt du Manitoba pour la production de films et de vidéos dans la province, des productions cinématographiques totalisant plus de 758 millions de dollars ont été réalisées au Manitoba.

Attractions et festivals du Manitoba



Le Winnipeg Folk Festival, l'un des meilleurs festivals de musique en plein air d'Amérique du Nord, attire plus de 40 000 personnes chaque année au mois de juillet.

Le Manitoba compte également plusieurs attractions culturelles contemporaines, comme l'Institut d'art contemporain Plug In, le Winnipeg Film Group, la Manitoba Printmakers Association et Urban Shaman, une galerie d'art autochtone gérée par des artistes qui présente des expositions d'art visuel contemporain.

Le Manitoba héberge également les Archives de la Compagnie de la Baie d'Hudson, une collection documentaire patrimoniale de renommée internationale. En 2007, l'UNESCO a reconnu l'importance des Archives de la Compagnie de la Baie d'Hudson en les inscrivant au Registre de la Mémoire du monde. Cette collection témoigne de l'histoire des régions et des peuples de l'ouest et du nord du Canada et nous aide à mieux comprendre notre pays tel qu'il est aujourd'hui. Elle constitue une ressource considérable pour les chercheurs du monde entier qui ont créé des livres, des films, des productions télévisées, des sites Web et des expositions à l'aide des documents, des images et des cartes qui en font partie.



Le Royal Winnipeg Ballet, principale compagnie de ballet du Canada qui jouit d'une renommée internationale, présente *Carmen*, *The Passion* de Mauricio Wainrot.

Nombre des plus grandes attractions culturelles canadiennes se trouvent au Manitoba. Le Royal Winnipeg Ballet, de renommée internationale, a été la première troupe de danse fondée au Canada. Cette troupe fait connaître Winnipeg à l'échelle internationale au moyen des spectacles qu'elle donne partout dans le monde. Le Musée du Manitoba est l'un des endroits favoris des visiteurs, et il est l'une de seulement trois attractions touristiques canadiennes ayant obtenu la cote trois étoiles du *Guide Michelin*. Le Musée des beaux-arts de Winnipeg possède la plus imposante collection d'art inuit contemporain au monde; elle comprend plus de 10 000 sculptures, estampes, peintures et textiles. Le Manitoba Theatre Centre, le Winnipeg Symphony Orchestra, l'Opéra du Manitoba, le Costume Museum of Canada, Lower Fort Garry et La Fourche ne sont qu'un échantillon des centaines d'attractions dont est pourvu le Manitoba.

Il y a aussi des installations exceptionnelles dans la province comme le centre Keystone récemment agrandi et le Western Centennial Auditorium, à Brandon, de même que le Prairie Theatre Exchange, le Rainbow Stage et le Manitoba Theatre for Young People. En 2004, les Manitobains et Manitobaines ont célébré l'ouverture du Centre MTS, un nouvel établissement sportif et culturel de 135 millions de dollars pouvant accueillir 15 000 spectateurs. Des recherches effectuées par l'industrie du divertissement sur des installations de ce genre ont montré que le Centre MTS se classe au troisième rang au Canada en termes d'activités programmées et parmi les 30 les plus occupés au monde.

Il y a de nombreux festivals de premier ordre toute l'année au Manitoba. En hiver, citons le Festival du Voyageur, la plus grande fête hivernale de l'Ouest canadien, qui attire des milliers de visiteurs dans le quartier français de Winnipeg. Plus au nord, le Northern Manitoba Trappers' Festival du Pas fait revivre l'esprit pionnier du Nord. À Brandon, des visiteurs de partout au Canada viennent assister au Royal Manitoba Winter Fair. Le village de Saint-Laurent est l'hôte du Festival Manipogo, une célébration de la pêche sous la glace et de la culture métisse.

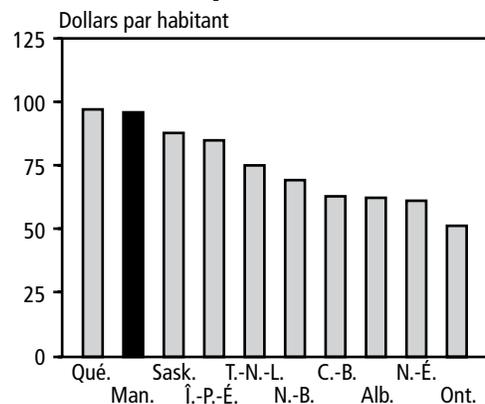
Des visiteurs du monde entier assistent également aux festivals d'été de Winnipeg comme Folklorama, l'un des plus grands et des plus vieux festivals culturels au monde. En 2007, les 45 pavillons de Folklorama ont attiré presque 460 000 visiteurs en deux semaines. Le Winnipeg Fringe Festival, qui occupe le deuxième rang en importance parmi les festivals de ce genre en Amérique du Nord, a vendu plus de 72 000 billets l'été 2007. Le Winnipeg Folk Festival offre d'excellents spectacles aux amateurs de musique folk depuis 1974. Chaque année, il attire plus de 45 000 personnes et apporte plus de 16 millions de dollars à l'économie provinciale. Le Festival de jazz de Winnipeg, le festival national ukrainien du Canada, qui a lieu à Dauphin, et le festival islandais Islendingadagurinn de Gimli, sont d'autres exemples de manifestations de grande envergure. On peut aussi visiter des foires et des expositions communautaires pleines de vie dans tous les coins de la province. Plusieurs festivals visent plus particulièrement les jeunes, y compris Freeze Frame, un festival du film pour enfants et adolescents, et le Winnipeg International Children's Festival, qui met à profit des attractions de grande qualité pour les enfants comme le Manitoba Theatre for Young People et le Musée des enfants du Manitoba.

Aide de la province aux arts et à la culture

La culture et les arts bénéficient du soutien actif du gouvernement du Manitoba. Selon Statistique Canada, les dépenses directes de la Province dans ce secteur d'activité ont totalisé plus de 112 millions de dollars au cours de l'exercice 2003-2004, la dernière période de collecte de données sur la culture. Ces dépenses représentent 96 dollars par habitant, ce qui place le Manitoba au deuxième rang des provinces pour les dépenses dans ce domaine. Le Manitoba occupe aussi le deuxième rang des provinces pour le financement des arts du spectacle par habitant. En outre, la Province apporte une aide considérable à de nombreux organismes culturels manitobains grâce à des crédits d'impôts pour dons de bienfaisance.

Les arts et la culture jouent un rôle clé dans l'amélioration de notre économie et de notre compétitivité économique. Le Manitoba figure parmi les provinces où le montant par habitant consacré aux arts et à la culture ainsi que le taux de participation à ce genre d'activités sont les plus élevés. Ce secteur emploie plus de 14 000 personnes. Une récente étude de la Canada West Foundation, intitulée Culture and Economic Competitiveness, souligne les retombées sociales positives des industries culturelles, dont l'amélioration de la santé et du bien-être de la population, le renforcement de l'identité communautaire et de la cohésion sociale, et l'encouragement de la revitalisation communautaire.

Dépenses des gouvernements provinciaux pour la culture en 2003-2004, par habitant



Source : Statistique Canada

■ Annexe 1 : COMPARAISON INTERPROVINCIALE DES DÉPENSES, DES TAXES ET DES IMPÔTS PERSONNELS EN 2008

Depuis 1999, la situation d'ensemble du Manitoba dans le classement des dépenses, des taxes et des impôts personnels est parmi les meilleures au Canada. Pour 2008, le Manitoba se classe parmi les trois premières provinces en ce qui concerne les totaux des dépenses les plus faibles des six catégories familiales types.

Les tableaux des pages suivantes démontrent que le Manitoba demeure une des provinces les plus abordables pour ce qui est du coût de la vie, avec des coûts parmi les plus bas pour la garde d'enfants, la taxe sur l'essence, l'assurance automobile, l'électricité et le logement.

Une qualité de vie supérieure, des impôts et des taxes raisonnables : voilà les avantages du Manitoba!

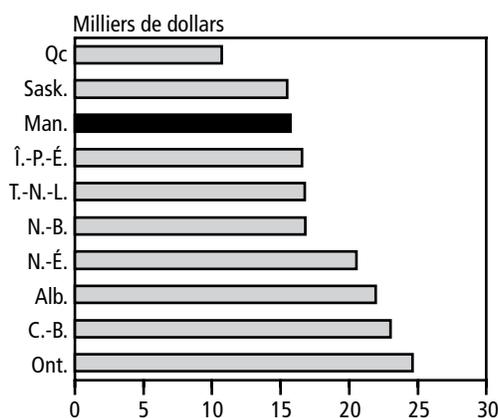
Dépenses, taxes et impôts personnels annuels Célibataire Revenu total : 30 000 \$

- Total combiné du coût de la vie, de taxes et d'impôts au troisième rang des totaux les plus bas du pays
- Prélèvements provinciaux au cinquième rang des totaux les plus bas du pays



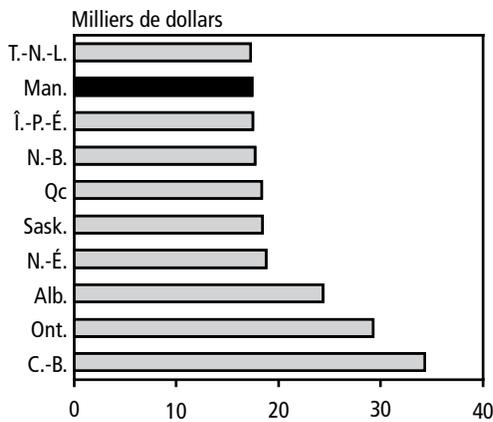
Dépenses, taxes et impôts personnels annuels Parent seul Revenu total : 30 000 \$

- Total combiné du coût de la vie, de taxes et d'impôts au troisième rang des totaux les plus bas du pays
- Prélèvements provinciaux au quatrième rang des totaux les plus bas du pays



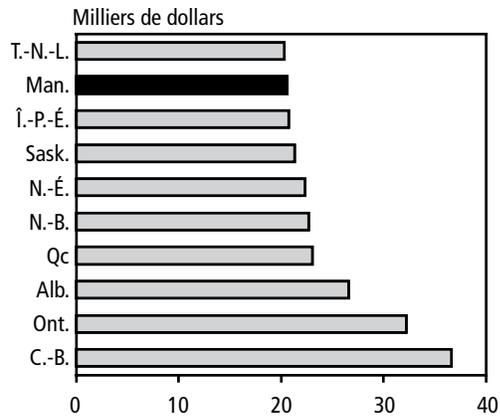
Dépenses, taxes et impôts personnels annuels
Famille de quatre, un revenu
Revenu total : 40 000 \$

- Total combiné du coût de la vie, de taxes et d'impôts au deuxième rang des totaux les plus bas du pays
- Prélèvements provinciaux au troisième rang des totaux les plus bas du pays



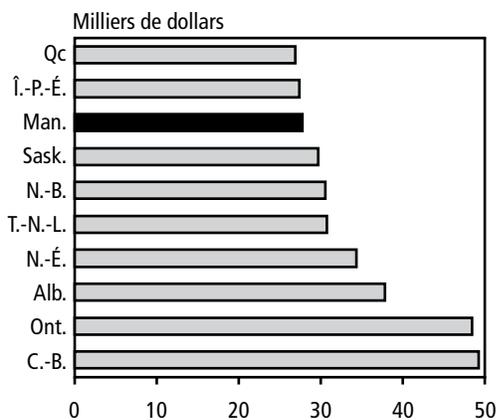
Dépenses, taxes et impôts personnels annuels
Famille de quatre, un revenu
Revenu total : 60 000 \$

- Total combiné du coût de la vie, de taxes et d'impôts au deuxième rang des totaux les plus bas du pays
- Prélèvements provinciaux au quatrième rang des totaux les plus bas du pays



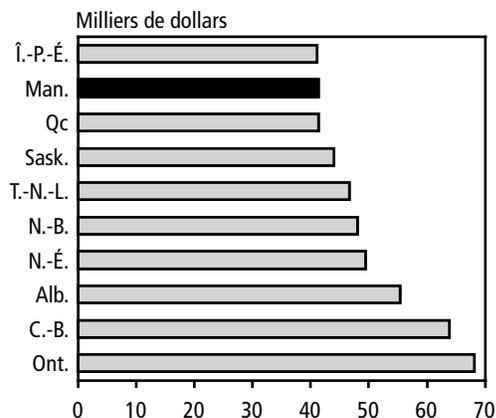
Dépenses, taxes et impôts personnels annuels
Famille de quatre, deux revenus
Revenu total : 60 000 \$

- Total combiné du coût de la vie, de taxes et d'impôts au troisième rang des totaux les plus bas du pays
- Prélèvements provinciaux au quatrième rang des totaux les plus bas du pays



Dépenses, taxes et impôts personnels annuels
Famille de cinq, deux revenus
Revenu total : 75 000 \$

- Total combiné du coût de la vie, de taxes et d'impôts au deuxième rang des totaux les plus bas du pays
- Prélèvements provinciaux au cinquième rang des totaux les plus bas du pays



Comparaison des dépenses, taxes et impôts personnels annuels pour 2008

Célibataire : 30 000 \$	C.-B.	Alb.	Sask.	Man.	Ont.
Impôt provincial sur le revenu	920	1 201	2 011	1 595	1 133
Cotisations d'assurance-santé	648	528	0	0	300
<u>Sous-total – IPR et cotisations</u>	<u>1 568</u>	<u>1 729</u>	<u>2 011</u>	<u>1 595</u>	<u>1 433</u>
Taxe sur les ventes au détail	411	0	211	299	415
Crédit pour la taxe sur le carbone	(100)	0	0	0	0
<u>Total – Prél. prov., IPR, crédits et cotisations</u>	<u>1 879</u>	<u>1 729</u>	<u>2 222</u>	<u>1 893</u>	<u>1 848</u>
Loyer	10 152	10 764	6 648	6 936	10 800
Électricité	308	620	522	303	529
Transport en commun	748	900	684	855	1 180
Téléphone	312	279	258	286	263
<u>Total – Coût de la vie</u>	<u>11 519</u>	<u>12 563</u>	<u>8 113</u>	<u>8 380</u>	<u>12 772</u>
<u>Total – Dépenses, taxes et impôts personnels</u>	<u><u>13 398</u></u>	<u><u>14 292</u></u>	<u><u>10 334</u></u>	<u><u>10 273</u></u>	<u><u>14 620</u></u>
Parent seul avec un enfant : 30 000 \$	C.-B.	Alb.	Sask.	Man.	Ont.
Impôt provincial sur le revenu	54	0	701	8	(225)
Cotisations d'assurance-santé	691	0	0	0	252
<u>Sous-total – IPR et cotisations</u>	<u>746</u>	<u>0</u>	<u>701</u>	<u>8</u>	<u>27</u>
Crédit d'impôt à l'emploi ou familial	0	(581)	0	0	0
Prestations pour enfants	0	0	0	0	(1 238)
Taxe sur les ventes au détail	534	0	274	388	539
Crédit pour la taxe sur le carbone	(200)	0	0	0	0
<u>Total – Prél. prov., IPR, crédits et cotisations</u>	<u>1 080</u>	<u>(581)</u>	<u>975</u>	<u>396</u>	<u>(671)</u>
Loyer	13 008	13 068	7 932	8 880	12 732
Garde d'enfants	7 446	7 435	4 944	4 888	10 392
Électricité	410	827	696	404	705
Transport en commun	748	900	684	855	1 180
Téléphone	312	279	258	286	263
<u>Total – Coût de la vie</u>	<u>21 924</u>	<u>22 508</u>	<u>14 515</u>	<u>15 313</u>	<u>25 272</u>
<u>Total – Dépenses, taxes et impôts personnels</u>	<u><u>23 004</u></u>	<u><u>21 927</u></u>	<u><u>15 490</u></u>	<u><u>15 709</u></u>	<u><u>24 601</u></u>

Les totaux peuvent varier à cause de l'arrondissement des chiffres.

Qc	N.-B.	N.-É.	Î.-P.-É.	T.-N.-L.	
					Célibataire : 30 000 \$
1 110	2 001	1 822	2 005	1 792	Impôt provincial sur le revenu
538	0	0	0	0	Cotisations d'assurance-santé
<u>1 648</u>	<u>2 001</u>	<u>1 822</u>	<u>2 005</u>	<u>1 792</u>	<u>Sous-total – IPR et cotisations</u>
189	559	603	396	364	Taxe sur les ventes au détail
0	0	0	0	0	Crédit pour la taxe sur le carbone
<u>1 837</u>	<u>2 560</u>	<u>2 424</u>	<u>2 402</u>	<u>2 156</u>	<u>Total – Prél. prov., IPR, crédits et cotisations</u>
6 972	7 032	7 908	6 288	6 540	Loyer
319	507	546	629	499	Électricité
795	780	720	816	780	Transport en commun
263	266	303	296	254	Téléphone
<u>8 350</u>	<u>8 586</u>	<u>9 477</u>	<u>8 029</u>	<u>8 073</u>	<u>Total – Coût de la vie</u>
<u>10 187</u>	<u>11 146</u>	<u>11 901</u>	<u>10 431</u>	<u>10 230</u>	<u>Total – Dépenses, taxes et impôts personnels</u>
					Parent seul avec un enfant : 30 000 \$
1 591	243	570	972	800	Impôt provincial sur le revenu
538	0	0	0	0	Cotisations d'assurance-santé
<u>2 129</u>	<u>243</u>	<u>570</u>	<u>972</u>	<u>800</u>	<u>Sous-total – IPR et cotisations</u>
0	0	0	0	0	Crédit d'impôt à l'emploi ou familial
(2 857)	(116)	0	0	0	Prestations pour enfants
362	727	783	515	473	Taxe sur les ventes au détail
0	0	0	0	0	Crédit pour la taxe sur le carbone
<u>(366)</u>	<u>855</u>	<u>1 353</u>	<u>1 487</u>	<u>1 273</u>	<u>Total – Prél. prov., IPR, crédits et cotisations</u>
7 764	8 412	9 780	7 908	7 368	Loyer
1 820	5 823	7 636	5 200	6 422	Garde d'enfants
426	676	728	839	666	Électricité
795	780	720	816	780	Transport en commun
263	266	303	296	254	Téléphone
<u>11 068</u>	<u>15 958</u>	<u>19 167</u>	<u>15 059</u>	<u>15 489</u>	<u>Total – Coût de la vie</u>
<u>10 702</u>	<u>16 812</u>	<u>20 520</u>	<u>16 546</u>	<u>16 763</u>	<u>Total – Dépenses, taxes et impôts personnels</u>

Comparaison des dépenses, taxes et impôts personnels annuels pour 2008

Famille de quatre, un revenu : 40 000 \$	C.-B.	Alb.	Sask.	Man.	Ont.
Impôt provincial sur le revenu	1 159	638	1 593	1 912	983
Cotisations d'assurance-santé	1 296	1 056	0	0	450
<u>Sous-total – IPR et cotisations</u>	<u>2 455</u>	<u>1 694</u>	<u>1 593</u>	<u>1 912</u>	<u>1 433</u>
Crédit d'impôt à l'emploi ou familial	0	(1 109)	0	0	0
Prestations pour enfants	0	0	0	0	0
Crédits d'impôt foncier	(570)	0	(131)	(600)	(52)
Taxe sur les ventes au détail	955	0	572	694	1 126
Taxe sur l'essence	434	180	300	230	294
Crédit pour la taxe sur le carbone	(136)	0	0	0	0
<u>Total – Prél. prov., IPR, crédits et cotisations</u>	<u>3 139</u>	<u>765</u>	<u>2 334</u>	<u>2 235</u>	<u>2 802</u>
Frais d'hypothèque	25 325	17 853	10 086	9 326	17 602
Impôt foncier	2 162	1 812	2 713	2 529	3 104
Chauffage	1 453	1 166	1 206	1 427	1 488
Électricité	554	1 116	940	545	952
Assurance automobile	1 389	1 360	881	1 027	3 043
Téléphone	312	279	258	286	263
<u>Total – Coût de la vie</u>	<u>31 195</u>	<u>23 586</u>	<u>16 085</u>	<u>15 140</u>	<u>26 453</u>
<u>Total – Dépenses, taxes et impôts personnels</u>	<u>34 334</u>	<u>24 351</u>	<u>18 418</u>	<u>17 376</u>	<u>29 254</u>
Famille de quatre, un revenu : 60 000 \$	C.-B.	Alb.	Sask.	Man.	Ont.
Impôt provincial sur le revenu	2 812	2 612	4 164	4 647	3 263
Cotisations d'assurance-santé	1 296	1 056	0	0	600
<u>Sous-total – IPR et cotisations</u>	<u>4 108</u>	<u>3 668</u>	<u>4 164</u>	<u>4 647</u>	<u>3 863</u>
Crédit d'impôt à l'emploi ou familial	0	(826)	0	0	0
Prestations pour enfants	0	0	0	0	0
Crédits d'impôt foncier	(570)	0	(131)	(600)	0
Taxe sur les ventes au détail	1 446	0	896	1 155	1 642
Taxe sur l'essence	434	180	300	230	294
<u>Total – Prél. prov., IPR, crédits et cotisations</u>	<u>5 418</u>	<u>3 022</u>	<u>5 229</u>	<u>5 433</u>	<u>5 800</u>
Frais d'hypothèque	25 325	17 853	10 086	9 326	17 602
Impôt foncier	2 162	1 812	2 713	2 529	3 104
Chauffage	1 453	1 166	1 206	1 427	1 488
Électricité	554	1 116	940	545	952
Assurance automobile	1 389	1 360	881	1 027	3 043
Téléphone	312	279	258	286	263
<u>Total – Coût de la vie</u>	<u>31 195</u>	<u>23 586</u>	<u>16 085</u>	<u>15 140</u>	<u>26 453</u>
<u>Total – Dépenses, taxes et impôts personnels</u>	<u>36 613</u>	<u>26 608</u>	<u>21 314</u>	<u>20 573</u>	<u>32 252</u>

Les totaux peuvent varier à cause de l'arrondissement des chiffres.

Qc	N.-B.	N.-É.	Î.-P.-É.	T.-N.-L.	
					Famille de quatre, un revenu : 40 000 \$
2 034	2 550	2 729	2 652	2 616	Impôt provincial sur le revenu
1 076	0	0	0	0	Cotisations d'assurance-santé
<u>3 110</u>	<u>2 550</u>	<u>2 729</u>	<u>2 652</u>	<u>2 616</u>	<u>Sous-total – IPR et cotisations</u>
0	0	0	0	0	Crédit d'impôt à l'emploi ou familial
(3 174)	0	0	0	0	Prestations pour enfants
(287)	0	0	0	0	Crédits d'impôt foncier
1 234	1 447	1 588	991	1 026	Taxe sur les ventes au détail
304	214	310	316	330	Taxe sur l'essence
0	0	0	0	0	Crédit pour la taxe sur le carbone
<u>1 187</u>	<u>4 211</u>	<u>4 627</u>	<u>3 959</u>	<u>3 972</u>	<u>Total – Prél. prov., IPR, crédits et cotisations</u>
10 649	6 821	8 119	6 689	6 938	Frais d'hypothèque
2 984	2 165	2 152	2 237	1 540	Impôt foncier
1 827	1 961	1 723	2 282	2 318	Chauffage
575	913	983	1 132	899	Électricité
860	1 355	907	893	1 326	Assurance automobile
263	266	303	296	254	Téléphone
<u>17 159</u>	<u>13 481</u>	<u>14 187</u>	<u>13 529</u>	<u>13 275</u>	<u>Total – Coût de la vie</u>
<u>18 346</u>	<u>17 693</u>	<u>18 814</u>	<u>17 488</u>	<u>17 247</u>	<u>Total – Dépenses, taxes et impôts personnels</u>
					Famille de quatre, un revenu : 60 000 \$
5 313	5 620	5 710	5 386	5 353	Impôt provincial sur le revenu
1 076	0	0	0	0	Cotisations d'assurance-santé
<u>6 389</u>	<u>5 620</u>	<u>5 710</u>	<u>5 386</u>	<u>5 353</u>	<u>Sous-total – IPR et cotisations</u>
0	0	0	0	0	Crédit d'impôt à l'emploi ou familial
(2 560)	0	0	0	0	Prestations pour enfants
0	0	0	0	0	Crédits d'impôt foncier
1 741	3 335	2 116	1 504	1 359	Taxe sur les ventes au détail
304	214	310	316	330	Taxe sur l'essence
<u>5 874</u>	<u>9 168</u>	<u>8 135</u>	<u>7 206</u>	<u>7 043</u>	<u>Total – Prél. prov., IPR, crédits et cotisations</u>
10 649	6 821	8 119	6 689	6 938	Frais d'hypothèque
2 984	2 165	2 152	2 237	1 540	Impôt foncier
1 827	1 961	1 723	2 282	2 318	Chauffage
575	913	983	1 132	899	Électricité
860	1 355	907	893	1 326	Assurance automobile
263	266	303	296	254	Téléphone
<u>17 159</u>	<u>13 481</u>	<u>14 187</u>	<u>13 529</u>	<u>13 275</u>	<u>Total – Coût de la vie</u>
<u>23 033</u>	<u>22 650</u>	<u>22 322</u>	<u>20 736</u>	<u>20 318</u>	<u>Total – Dépenses, taxes et impôts personnels</u>

Comparaison des dépenses, taxes et impôts personnels annuels pour 2008

Famille de quatre, deux revenus : 60 000 \$	C.-B.	Alb.	Sask.	Man.	Ont.
Impôt provincial sur le revenu	1 315	1 761	2 776	3 221	1 152
Cotisations d'assurance-santé	1 296	1 056	0	0	300
Sous-total – IPR et cotisations	2 611	2 817	2 776	3 221	1 452
Crédit d'impôt à l'emploi ou familial	0	(1 109)	0	0	0
Prestations pour enfants	0	0	0	0	0
Crédits d'impôt foncier	(570)	0	(131)	(600)	0
Taxe sur les ventes au détail	1 446	0	896	1 155	1 642
Taxe sur l'essence	651	270	450	345	441
Total – Prél. prov., IPR, crédits et cotisations	4 138	1 978	3 991	4 121	3 535
Frais d'hypothèque	25 325	17 853	10 086	9 326	17 602
Impôt foncier	2 162	1 812	2 713	2 529	3 104
Garde d'enfants	12 543	11 013	8 825	7 545	15 752
Chauffage	1 453	1 166	1 206	1 427	1 488
Électricité	554	1 116	940	545	952
Assurance automobile	2 767	2 620	1 663	1 983	5 746
Téléphone	312	279	258	286	263
Total – Coût de la vie	45 116	35 859	25 692	23 641	44 908
Total – Dépenses, taxes et impôts personnels	49 254	37 836	29 683	27 762	48 443
Famille de cinq, deux revenus : 75 000 \$	C.-B.	Alb.	Sask.	Man.	Ont.
Impôt provincial sur le revenu	2 005	2 608	3 780	4 330	1 993
Cotisations d'assurance-santé	1 296	1 056	0	0	450
Sous-total – IPR et cotisations	3 301	3 664	3 780	4 330	2 443
Crédit d'impôt à l'emploi ou familial	0	(1 309)	0	0	0
Prestations pour enfants	0	0	0	0	0
Crédits d'impôt foncier	(570)	0	(199)	(600)	0
Taxe sur les ventes au détail	1 901	0	1 172	1 622	1 925
Taxe sur l'essence	651	270	450	345	441
Total – Prél. prov., IPR, crédits et cotisations	5 284	2 625	5 203	5 696	4 809
Frais d'hypothèque	30 540	24 775	15 336	13 928	23 103
Impôt foncier	2 607	2 515	4 125	3 777	4 074
Garde d'enfants	19 024	18 725	13 865	12 433	26 144
Chauffage	2 422	1 943	2 010	2 378	2 480
Électricité	923	1 860	1 567	908	1 587
Assurance automobile	2 767	2 620	1 663	1 983	5 746
Téléphone	312	279	258	286	263
Total – Coût de la vie	58 595	52 717	38 825	35 694	63 398
Total – Dépenses, taxes et impôts personnels	63 879	55 342	44 027	41 390	68 207

Les totaux peuvent varier à cause de l'arrondissement des chiffres.

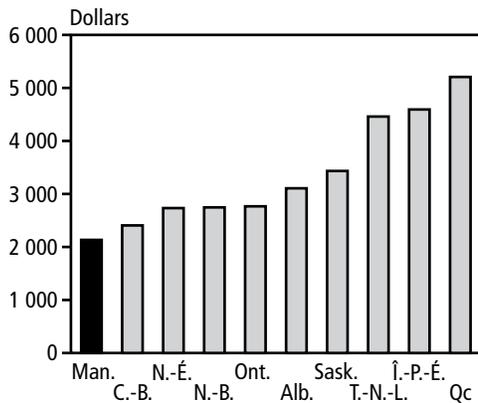
Qc	N.-B.	N.-É.	Î.-P.-É.	T.-N.-L.	
4 683	3 270	3 126	3 555	3 416	Famille de quatre, deux revenus : 60 000 \$
1 076	0	0	0	0	Impôt provincial sur le revenu
<u>5 759</u>	<u>3 270</u>	<u>3 126</u>	<u>3 555</u>	<u>3 416</u>	Cotisations d'assurance-santé
					<u>Sous-total – IPR et cotisations</u>
0	0	0	0	0	Crédit d'impôt à l'emploi ou familial
(2 600)	0	0	0	0	Prestations pour enfants
0	0	0	0	0	Crédits d'impôt foncier
1 741	3 335	2 116	1 504	1 359	Taxe sur les ventes au détail
456	321	465	474	495	Taxe sur l'essence
<u>5 356</u>	<u>6 925</u>	<u>5 707</u>	<u>5 534</u>	<u>5 270</u>	<u>Total – Prél. prov., IPR, crédits et cotisations</u>
10 649	6 821	8 119	6 689	6 938	Frais d'hypothèque
2 984	2 165	2 152	2 237	1 540	Impôt foncier
3 507	9 057	13 592	7 479	10 897	Garde d'enfants
1 827	1 961	1 723	2 282	2 318	Chauffage
575	913	983	1 132	899	Électricité
1 700	2 433	1 739	1 725	2 646	Assurance automobile
263	266	303	296	254	Téléphone
<u>21 506</u>	<u>23 616</u>	<u>28 611</u>	<u>21 840</u>	<u>25 492</u>	<u>Total – Coût de la vie</u>
<u>26 862</u>	<u>30 541</u>	<u>34 318</u>	<u>27 373</u>	<u>30 762</u>	Total – Dépenses, taxes et impôts personnels
Qc	N.-B.	N.-É.	Î.-P.-É.	T.-N.-L.	
7 168	4 706	4 408	4 902	4 769	Famille de cinq, deux revenus : 75 000 \$
1 076	0	0	0	0	Impôt provincial sur le revenu
<u>8 244</u>	<u>4 706</u>	<u>4 408</u>	<u>4 902</u>	<u>4 769</u>	Cotisations d'assurance-santé
					<u>Sous-total – IPR et cotisations</u>
0	0	0	0	0	Crédit d'impôt à l'emploi ou familial
(3 058)	0	0	0	0	Prestations pour enfants
0	0	0	0	0	Crédits d'impôt foncier
2 294	3 335	2 744	1 885	1 889	Taxe sur les ventes au détail
456	321	465	474	495	Taxe sur l'essence
<u>7 935</u>	<u>8 362</u>	<u>7 617</u>	<u>7 261</u>	<u>7 153</u>	<u>Total – Prél. prov., IPR, crédits et cotisations</u>
17 316	13 642	10 649	10 033	11 002	Frais d'hypothèque
4 852	3 616	3 380	3 356	2 442	Impôt foncier
5 327	14 897	21 228	12 679	17 743	Garde d'enfants
3 045	3 268	2 872	3 803	3 863	Chauffage
958	1 522	1 638	1 887	1 498	Électricité
1 700	2 433	1 739	1 725	2 646	Assurance automobile
263	266	303	296	254	Téléphone
<u>33 462</u>	<u>39 644</u>	<u>41 809</u>	<u>33 779</u>	<u>39 448</u>	<u>Total – Coût de la vie</u>
<u>41 397</u>	<u>48 006</u>	<u>49 426</u>	<u>41 040</u>	<u>46 601</u>	Total – Dépenses, taxes et impôts personnels

Comparaison interprovinciale des taxes et impôts nets (moins le crédit d'impôt pour les diplômés et le remboursement des frais de scolarité)

Célibataire Revenu total : 50 000 \$	C.-B.	Alb.	Sask.	Man.	Ont.
Impôt provincial sur le revenu	2 404	3 108	4 430	4 633	2 766
Crédit d'impôt pour les diplômés et remboursement de frais de scolarité	0	0	(1 000)	(2 500)	0
Cotisations d'assurance-santé	648	528	0	0	600
Sous-total – IPR et cotisations	3 052	3 636	3 430	2 133	3 366
Crédits d'impôt foncier	(570)	0	(131)	(600)	0
Taxe sur les ventes au détail	600	0	367	462	692
Taxe sur l'essence	434	180	300	230	294
Total – Prél. prov., IPR, crédits et cotisations	3 517	3 816	3 966	2 226	4 352
Frais d'hypothèque	25 325	17 853	10 086	9 326	17 602
Impôt foncier	2 162	1 812	2 713	2 529	3 104
Chauffage	1 453	1 166	1 206	1 427	1 488
Électricité	554	1 116	940	545	952
Assurance automobile	2 778	2 720	1 762	2 054	6 086
Téléphone	312	279	258	286	263
Total – Coût de la vie	32 584	24 946	16 966	16 167	29 496
Total – Dépenses, taxes et impôts personnels	36 101	28 762	20 931	18 393	33 848

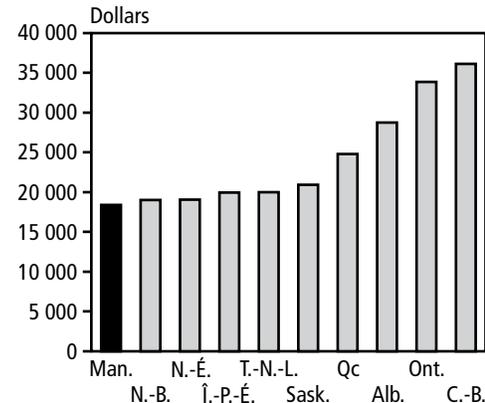
Les totaux peuvent varier à cause de l'arrondissement des chiffres.

Taxes et impôts nets Diplômé gagnant un revenu de 50 000 \$



Source : Manitoba Finance

Dépenses personnelles et taxes et impôts nets Diplômé gagnant un revenu de 50 000 \$



Source : Manitoba Finance

Qc	N.-B.	N.-É.	Î.-P.-É.	T.-N.-L.	Célibataire Revenu total : 50 000 \$
5 206	4 744	4 730	4 594	4 461	Impôt provincial sur le revenu
0	(2 000)	(2 000)	0	0	Crédit d'impôt pour les diplômés et remboursement de frais de scolarité
538	0	0	0	0	Cotisations d'assurance-santé
<u>5 744</u>	<u>2 744</u>	<u>2 730</u>	<u>4 594</u>	<u>4 461</u>	<u>Sous-total – IPR et cotisations</u>
0	0	0	0	0	Crédits d'impôt foncier
744	1 195	926	624	596	Taxe sur les ventes au détail
304	214	310	316	330	Taxe sur l'essence
<u>6 792</u>	<u>4 153</u>	<u>3 966</u>	<u>5 534</u>	<u>5 387</u>	<u>Total – Prél. prov., IPR, crédits et cotisations</u>
10 649	6 821	8 119	6 689	6 938	Frais d'hypothèque
2 984	2 165	2 152	2 237	1 540	Impôt foncier
1 827	1 961	1 723	2 282	2 318	Chauffage
575	913	983	1 132	899	Électricité
1 720	2 710	1 814	1 786	2 652	Assurance automobile
263	266	303	296	254	Téléphone
<u>18 019</u>	<u>14 836</u>	<u>15 094</u>	<u>14 422</u>	<u>14 601</u>	<u>Total – Coût de la vie</u>
<u>24 811</u>	<u>18 990</u>	<u>19 060</u>	<u>19 956</u>	<u>19 988</u>	<u>Total – Dépenses, taxes et impôts personnels</u>

NOTES

Les impôts sur le revenu des particuliers¹, les frais et le coût de la vie sont basés sur les renseignements disponibles au 31 mars 2008 pour les principaux centres urbains suivants de chaque province : Vancouver, Calgary, Regina, Winnipeg, Toronto, Montréal, Fredericton, Halifax, Charlottetown et St. John's. Les méthodes utilisées pour calculer les frais d'hypothèques, les impôts fonciers, les taxes sur les ventes au détail, le coût du chauffage domiciliaire et ceux de l'électricité ont changé par rapport à l'année dernière. Par conséquent, ces chiffres ne sont pas comparables à ceux des années précédentes.

Assurance automobile. La couverture comprend une assurance responsabilité civile de deux millions de dollars, une franchise tous risques de 500 \$, l'assurance individuelle et l'assurance familiale de deux millions de dollars (avenant SEF 44) dans les provinces n'offrant pas une assurance pour préjudices sans égard à la faute, et l'assurance pour préjudices à Montréal, offerte par la Société de l'assurance automobile du Québec. Le conducteur est marié et âgé de 35 ans, et il n'a eu aucun accident et aucune condamnation depuis 15 ans ou plus. Il utilise l'auto pour se rendre au travail (un trajet de 15 km dans chaque sens, si l'assureur l'exigeait). Les tarifs de la Colombie-Britannique, de la Saskatchewan et du Manitoba ont été fournis respectivement par l'Insurance Corporation of British Columbia, par SGI Canada et par la Société d'assurance publique du Manitoba. Les tarifs dans les autres centres urbains représentent la moyenne de dix assureurs privés se trouvant dans les provinces de ces centres. Les calculs de l'assurance automobile ne tiennent pas compte des tarifs réduits en vigueur pour les véhicules additionnels. Dans les exemples fournis, les voitures assurées sont la Chevrolet Cavalier 2002 et la Dodge Caravan 2000. Les familles de quatre personnes ayant un seul revenu de 40 000 \$ et 60 000 \$ assurent la Cavalier et les familles à deux revenus de quatre et cinq personnes gagnant respectivement 60 000 \$ et 75 000 \$ assurent à la fois la Cavalier et la Caravan.

Garde d'enfants. Frais moyens de garde d'enfants à temps plein dans trois situations : garde préscolaire de deux enfants, l'un de trois ans et l'autre de cinq; garde avant et après l'école d'un enfant de sept ans; et camp de jour de six semaines pendant l'été pour un enfant de sept ans. Les chiffres du Québec sont basés sur des frais de garderie de 7 \$ par jour. Les frais moyens sont basés sur le document intitulé *Early Childhood Care and Education in Canada: Provinces and Territories*, publié par la Childcare Resource and Research Unit, et ont été mis à jour grâce à un sondage effectué par Finances Manitoba qui portait sur différentes villes.

Électricité. Le coût est basé sur une consommation annuelle de 8 100 kWh pour un bungalow individuel, pour les familles ayant un revenu de 40 000 \$ et 60 000 \$, conformément au document intitulé *2007 Basic Utility Bundle Review* (Crown Investments Corporation of Saskatchewan). La consommation annuelle pour un bungalow individuel a été ajustée proportionnellement pour les autres familles : 4 500 kWh pour la personne célibataire ayant un revenu de 30 000 \$; 6 000 kWh pour la famille monoparentale ayant un revenu de 30 000 \$ et 13 500 kWh pour la famille ayant un revenu de 75 000 \$. Le coût n'inclut ni les taxes, ni les frais municipaux.

Taxe sur l'essence. Les calculs sont basés sur une consommation annuelle de 2 000 litres d'essence pour les familles à un seul véhicule et de 3 000 litres pour les familles à deux véhicules. Sont incluses respectivement la taxe de 6 cents du litre à Vancouver et celle de 1,5 cent du litre à Montréal. La taxe de vente provinciale a été appliquée au pris de gros à l'Île-du-Prince-Édouard. La taxe sur le carbone de la Colombie-Britannique, qui entrera en vigueur le 1^{er} juillet 2008, a été incluse dans les calculs pour Vancouver.

Cotisations d'assurance-santé. Cotisations annuelles pour les services médicaux et l'assurance-hospitalisation dans les provinces qui les perçoivent. Les cotisations au régime d'assurance-médicaments du Québec sont incluses dans cette catégorie.

Chauffage domiciliaire. Le coût est basé sur une consommation annuelle de 3 200 mètres cubes de gaz naturel pour un bungalow individuel, pour les familles ayant un revenu de 40 000 \$ et 60 000 \$, conformément au document intitulé *2007 Basic Utility Bundle Review* (Crown Investments Corporation of Saskatchewan). La consommation annuelle pour un bungalow individuel a été ajustée proportionnellement pour les familles ayant un revenu de 75 000 \$ afin de refléter ce que serait la consommation pour une maison individuelle à deux étages, de catégorie luxe. Dans le cas des provinces de l'Atlantique, les chiffres représentent la consommation équivalente en huile de chauffage, en unités BTU. Les prestations de remboursement des frais de chauffage domiciliaire ont été déduites des coûts de chauffage domiciliaire de l'Alberta, de la Nouvelle-Écosse et de Terre-Neuve-et-Labrador.

Frais d'hypothèque. On prend comme point de départ des calculs la moitié du prix moyen d'un bungalow individuel pour les familles ayant un revenu de 40 000 \$ et de 60 000 \$ ainsi que pour le diplômé ayant un revenu de 50 000 \$ et d'une maison individuelle à deux étages, de catégorie luxe, pour les familles ayant un revenu de 75 000 \$, conformément à l'Étude sur le prix des maisons au Canada de Royal LePage (quatrième trimestre 2007). On suppose que les familles ont une hypothèque de 25 ans, amortie à un taux d'intérêt de 7,283 % sur cinq ans.

Prestations pour enfants nettes. Les chiffres mentionnés se rapportent à des programmes provinciaux comparables à la Prestation fiscale canadienne pour enfants et s'appliquent aux familles ayant des enfants. Il existe des prestations pour enfants en Colombie-Britannique (Prestation familiale de la Colombie-Britannique), en Alberta (crédit d'impôt à l'emploi familial de l'Alberta), en Ontario (Supplément de revenu de l'Ontario pour les familles travailleuses ayant des frais de garde d'enfants), au Québec (paiement de Soutien aux enfants), au Nouveau-Brunswick (Prestation fiscale pour enfants du Nouveau-Brunswick), en Nouvelle-Écosse (Prestation pour enfants de la Nouvelle-Écosse) et à Terre-Neuve-et-Labrador (prestation pour enfants de Terre-Neuve-et-Labrador).

Impôt foncier. Les calculs sont faits en se basant sur la valeur imposable d'un bungalow individuel pour les familles ayant un revenu de 40 000 \$ et 60 000 \$, conformément au document intitulé *2007 Residential Property Taxes and Utility Charges Survey* (Cité d'Edmonton). Les impôts fonciers pour un bungalow individuel ont été ajustés proportionnellement pour les familles ayant un revenu de 75 000 \$ afin de refléter ce que seraient les impôts fonciers pour une maison individuelle à deux étages, de catégorie luxe.

Impôt provincial sur le revenu. Les calculs se rapportent aux situations suivantes : une personne seule, locataire, ayant un revenu gagné de 30 000 \$; un parent seul, locataire, ayant un enfant et un revenu gagné² de 30 000 \$; et trois propriétaires ayant un revenu gagné² de 40 000 \$, 60 000 \$ et 75 000 \$, respectivement. Les familles biparentales correspondent à l'un des modèles suivants : une personne qui gagne un revenu, un conjoint et deux enfants à charge âgés de trois et sept ans; deux personnes qui gagnent chacune un revenu et deux enfants à charge âgés de trois et sept ans; deux personnes qui gagnent chacune un revenu et trois enfants à charge âgés de trois, cinq et sept ans. Dans le cas des familles à deux revenus, on présume que l'un des conjoints gagne 60 % du revenu familial, et l'autre 40 %. Les crédits d'impôt non remboursables incluent les crédits accordés pour les cotisations au Régime de pensions du Canada, ou au Régime de rentes du Québec, et les cotisations à l'assurance-emploi. Dans le cas du chef de famille monoparentale, les frais de garde particuliers à chaque province ont été déduits du revenu. Dans le cas des familles à deux revenus, les frais de garde d'enfants ont été déduits du revenu du conjoint qui gagne le moins. Dans le cas des contribuables du Québec, l'impôt brut sur le revenu personnel est réduit par l'abattement fiscal fédéral (16,5 %). Les crédits remboursables sur la taxe de vente et les réductions d'impôt provinciales ont été déduits de l'impôt sur le revenu à payer. Les crédits d'impôt pour la location sont inclus dans l'impôt sur le revenu, mais les crédits d'impôt foncier sont indiqués à part.

Loyer. Les chiffres proviennent de l'*Enquête sur les logements locatifs* de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (octobre 2007) et prennent comme point de départ le coût moyen de location, dans chaque centre urbain, d'un appartement à une chambre à coucher dans le cas des célibataires et de deux chambres à coucher dans le cas des familles monoparentales.

Taxe sur les ventes au détail. Les calculs sont faits en se basant sur l'ensemble des dépenses moyennes selon certains paliers de revenu brut dans l'*Enquête sur les dépenses des ménages (2006)* de Statistique Canada (les résultats sont majorés en fonction des valeurs de 2008 et ajustés pour tenir compte de la taille de la famille).

Transport en commun. On prend comme point de départ des calculs le prix d'une carte mensuelle pour un adulte (zone unique) en vigueur au mois de février 2008. Dans le cas de Charlottetown, le tarif est basé sur l'achat quotidien d'un billet adulte sur 240 jours ouvrables. Le crédit d'impôt fédéral non remboursable pour le transport en commun a permis de réduire les frais de transport en commun pris en compte dans le cas des célibataires et des familles monoparentales avec un enfant.

Téléphone. Il s'agit du tarif résidentiel de base.

1 Les tableaux tiennent compte des changements budgétaires de 2008 pour la Colombie-Britannique, la Saskatchewan, l'Ontario, le Québec et le Nouveau-Brunswick, ainsi que du budget fédéral.

2 Le revenu gagné ne comprend pas la Prestation universelle pour la garde d'enfants, mais les calculs du revenu imposable tiennent compte de cette prestation.

■ Annexe 2 :

LE MANITOBA : UN ENVIRONNEMENT CONCURRENTIEL POUR LE SECTEUR MANUFACTURIER

En 2007, les entreprises manufacturières du Manitoba ont employé 70 000 personnes, ce qui constitue le niveau d'emploi le plus haut jamais enregistré dans le secteur manufacturier de la province. Au Manitoba, ce secteur représente environ 12 % de tous les emplois de la province, et ce n'est qu'au Québec et en Ontario qu'il emploie une plus grande proportion de la population active (environ 14 %). De nombreux autres Manitobains et Manitobaines travaillent dans d'autres industries qui dépendent directement ou indirectement des activités manufacturières.

Le secteur manufacturier est le plus grand secteur économique du Manitoba, représentant environ 12 % du PIB provincial, près de 70 % des exportations totales de marchandises vers l'étranger et 71 % des exportations de marchandises manitobaines vers les États-Unis.

En 2007, les ventes de produits manufacturés de la province ont augmenté de plus de 8 %, une croissance qui place le Manitoba au deuxième rang à ce chapitre parmi toutes les provinces canadiennes et qui est bien supérieure à la croissance nationale, qui est de seulement 0,3 %. L'augmentation des ventes de produits manufacturés du Manitoba a été égale ou supérieure à celle du Canada pendant sept années de suite.

Le secteur manufacturier manitobain est hautement diversifié et génère une grande variété de biens industriels et de biens de consommation, principalement des autobus urbains et interurbains, de l'équipement aérospatial, des métaux de première fusion, des produits chimiques industriels, de la machinerie, des produits pharmaceutiques, des viandes transformées, des légumes et produits céréaliers transformés, des meubles, des produits en matière plastique, des fenêtres manufacturées et des produits métalliques. Le Manitoba est le plus important fabricant d'autobus en Amérique du Nord. La plus grande usine de meubles du Canada, propriété de Palliser Furniture, est située au Manitoba. À Brandon, la deuxième ville en importance de la province, les Aliments Maple Leaf possèdent un établissement de transformation des viandes parmi les plus grands du monde, et des plus performants du point de vue technologique.

Le contexte commercial concurrentiel du Manitoba continue d'attirer des investissements manufacturiers. Les fabricants tirent profit de la situation centrale de la province et de son excellent réseau de transport vers les autres parties de l'Amérique du Nord. Au Manitoba, les terrains à usage industriel ou commercial coûtent moins cher que dans bon nombre d'autres grands centres urbains, et les frais d'électricité sont parmi les plus bas en Amérique du Nord. De plus, la main-d'œuvre du Manitoba est instruite et compétente, prête à profiter des possibilités que présente la croissance du secteur manufacturier.

Le ministère des Finances du Manitoba utilise un modèle de mesure de la compétitivité qui lui permet de comparer la structure fiscale et l'ensemble des coûts de deux entreprises représentatives, l'une petite et l'autre plus grande. Ce modèle permet de savoir où se situe le Manitoba en matière de compétitivité par rapport à plusieurs autres villes nord-américaines.

Le modèle simule les coûts de lancement, les frais d'exploitation et les profils financiers et fiscaux sur une période de vingt ans. Il tient compte des changements fiscaux à venir qui ont été annoncés par les gouvernements provinciaux, le gouvernement fédéral ou les gouvernements des États américains au 1^{er} avril 2008. Il n'inclut pas les mesures que le gouvernement du Manitoba a annoncées mais qui sont assujetties aux dispositions législatives sur l'équilibre budgétaire. Les profils des entreprises représentatives ont été actualisés à l'aide des données les plus récentes de Statistique Canada, des conseils de développement économique local et d'autres sources publiques.

Comparaison de la compétitivité entre différentes villes

Les indicateurs suivants sont utilisés pour évaluer, sur une période de vingt ans, la compétitivité relative aux coûts et aux taxes et impôts de deux entreprises manufacturières, l'une petite et l'autre plus grande :

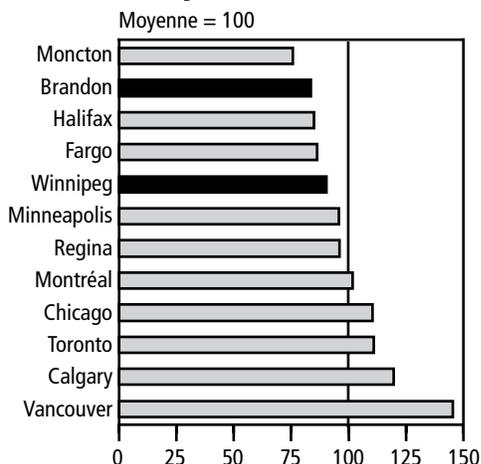
- le coût net d'investissement ou les coûts de lancement (y compris les taxes et impôts);
- les bénéfices nets, avant impôts;
- les taux d'imposition réels;
- le taux de rentabilité interne.

L'analyse prend comme point de départ les coûts réels de chaque ville et calcule le revenu net et les mouvements de trésorerie, y compris les coûts de lancement, en se basant sur les frais d'exploitation de chaque endroit. Les résultats de chaque ville sont comparés à la moyenne globale de toutes les villes pour chacun des indicateurs et sont présentés dans les tableaux qui suivent.

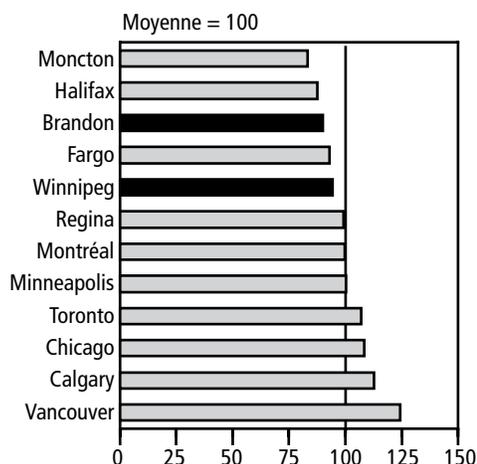
Coût net d'investissement

Les coûts de lancement d'une usine de fabrication (terrain, bâtiment, équipement et matériel) au Manitoba sont inférieurs à la moyenne de toutes les villes. Les taxes et les impôts ont un effet négligeable sur les coûts de lancement nets. Les crédits d'impôt à l'investissement affectés aux immobilisations réduisent le coût net d'investissement. Dans les centres urbains de plus grande taille, le coût net d'investissement a tendance à être supérieur à la moyenne, principalement à cause du coût des terrains et du coût de la main-d'œuvre de construction. Dans les villes du Manitoba, les salaires de la main-d'œuvre de construction ont augmenté à un taux supérieur à la moyenne, cependant les crédits d'impôt à l'investissement affectés aux immobilisations ont amorti l'augmentation des coûts de construction.

Coût net d'investissement Petite entreprise manufacturière



Coût net d'investissement Grande entreprise manufacturière



Bénéfices nets avant impôts

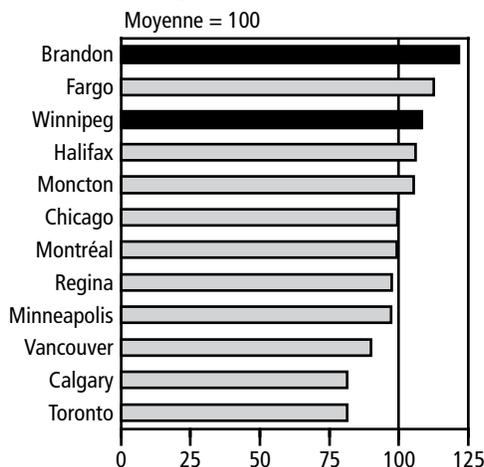
Le modèle calcule les bénéfices nets avant impôts en soustrayant d'un niveau de revenu commun les frais d'exploitation suivants, qui varient en fonction de la ville concernée :

- les salaires moyens dans le secteur manufacturier;
- les frais locaux des services publics (électricité et téléphone);
- les frais d'intérêt;
- la dépréciation des immobilisations.

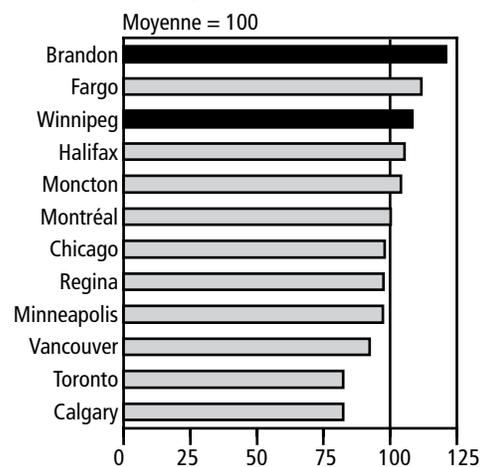
Le montant des bénéfices nets avant impôts permet de comparer la compétitivité du Manitoba en ce qui concerne les coûts à celle des autres villes. Si pour une ville donnée, les bénéfices nets avant impôts sont plus élevés, cela signifie que les frais d'exploitation sont moins élevés dans ladite ville, par rapport à une autre ville. Les chiffres d'affaires utilisés dans le modèle de simulation ne varient pas d'une ville à l'autre : quatre millions de dollars pour la petite entreprise et 45 millions pour l'entreprise plus grande, de la cinquième année à la vingtième. Les coûts des matériaux de fabrication sont exprimés comme un pourcentage des ventes et ne varient pas non plus d'une ville à l'autre.

Brandon a les bénéfices nets avant impôts les plus élevés, aussi bien pour les petites entreprises manufacturières que pour les entreprises de plus grande taille, tandis que Winnipeg est au troisième rang pour les deux entreprises modèles. Une main-d'œuvre instruite, compétente et productive, des frais de services publics peu élevés et des coûts de lancement inférieurs à la moyenne contribuent à rendre l'exploitation d'une usine de fabrication au Manitoba avantageuse en termes de coûts.

Bénéfices nets avant impôts Petite entreprise manufacturière



Bénéfices nets avant impôts Grande entreprise manufacturière



Taux d'imposition réels

Les taux d'imposition réels sont établis en calculant les impôts bruts en tant que proportion des bénéfices nets avant impôts sur la période de vingt ans. Voici les taxes et impôts relatifs à l'exploitation qui sont utilisés dans l'analyse :

- les impôts sur les bénéfices des sociétés;
- les taxes professionnelles et impôts fonciers locaux;
- les impôts sur le capital des corporations et l'impôt de franchise américain;
- les impôts sur les salaires;
- les cotisations versées au régime d'indemnisation des accidents du travail;
- les primes de retraite et d'assurance-emploi obligatoires;
- les cotisations d'assurance-santé payées par l'employeur.

Les dépenses fiscales suivantes qui bénéficient au secteur manufacturier sont également prises en compte :

- les crédits d'impôt à l'investissement;
- les congés fiscaux;
- les déductions pour amortissement accéléré;
- les taux d'imposition préférentiels.

Dans ce modèle, on ne tient pas compte des zones d'encouragement des entreprises, des subventions et d'autres types d'aide financière fournie par le gouvernement et les tierces parties.

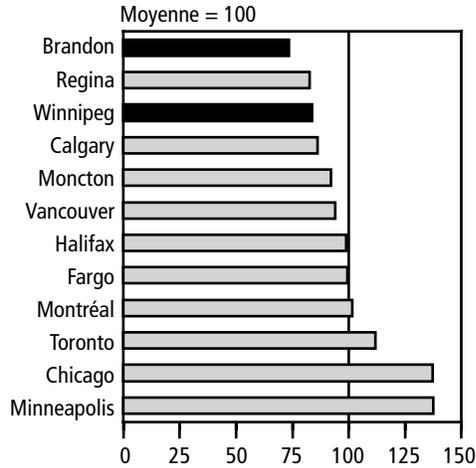
Les taux d'imposition réels à Winnipeg sont inférieurs non seulement à la moyenne des villes canadiennes mais aussi à la moyenne globale de toutes les villes représentées, tant pour les petites entreprises manufacturières que pour les grandes. Brandon a le meilleur taux d'imposition réel. Ces taux cadrent avec les calculs des taux effectifs marginaux d'imposition effectués par l'Institut C.D. Howe et par le ministère des Finances du Canada, et qui démontrent que le Manitoba bénéficie du taux effectif marginal d'imposition le plus bas parmi les industries manufacturières à l'ouest du Nouveau-Brunswick. Le taux effectif marginal d'imposition est moins élevé dans la région de l'Atlantique à cause du crédit d'impôt fédéral à l'investissement, qui n'est offert que dans cette région. Ces études ne tiennent pas compte de l'élimination de l'impôt sur le capital des corporations ni des réductions d'impôt sur les bénéfices des sociétés annoncées dans le Budget 2008 du Manitoba.

Compétitivité globale

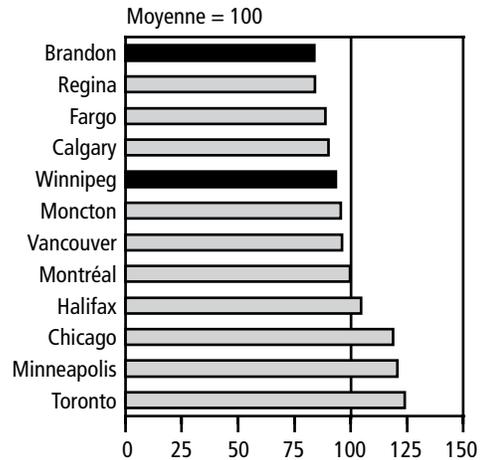
On mesure la compétitivité globale en comparant le taux de rentabilité interne des entreprises dans les villes représentées. Le taux de rentabilité interne est fréquemment utilisé comme outil de prise de décision se rapportant aux investissements des entreprises ou au choix de leur emplacement. Le modèle calcule le taux de rentabilité interne des entreprises dans chaque ville, en incluant les coûts de lancement et les mouvements de trésorerie sur la période de 20 ans, en actualisant le taux d'intérêt des prêts commerciaux s'appliquant à une entreprise de petite taille et à une entreprise de plus grande taille. Les tableaux suivants illustrent l'effet combiné des coûts, des taxes et des impôts sur le taux de rentabilité interne d'entreprises manufacturières représentatives de petite et de grande tailles dans les villes sélectionnées.

Les taux de rentabilité interne à Brandon et à Winnipeg sont plus élevés que le taux moyen des villes incluses dans le modèle, tant pour les petites entreprises manufacturières que pour les grandes : Brandon a le meilleur taux de rentabilité interne, et Winnipeg est au troisième rang. Et parmi les villes de plus de 500 000 habitants, Winnipeg a le meilleur taux de rentabilité interne, tant pour les petites entreprises manufacturières que pour les grandes.

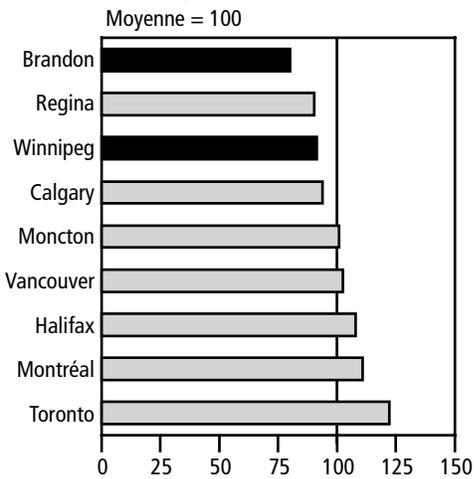
**Taux d'imposition réels
Petite entreprise manufacturière**



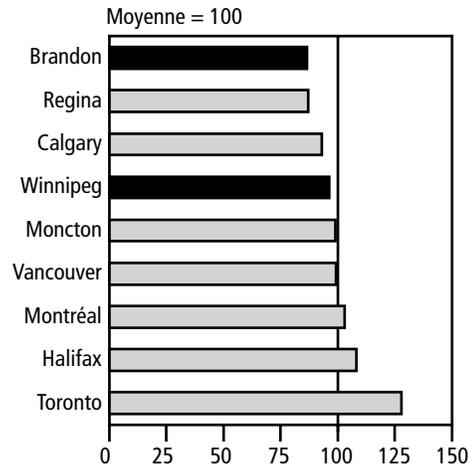
**Taux d'imposition réels
Grande entreprise manufacturière**



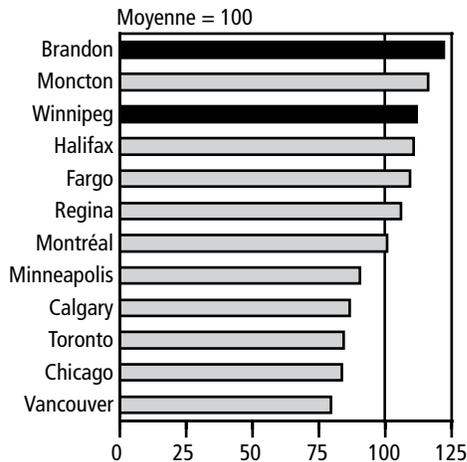
**Taux d'imposition réels
Villes canadiennes
Petite entreprise manufacturière**



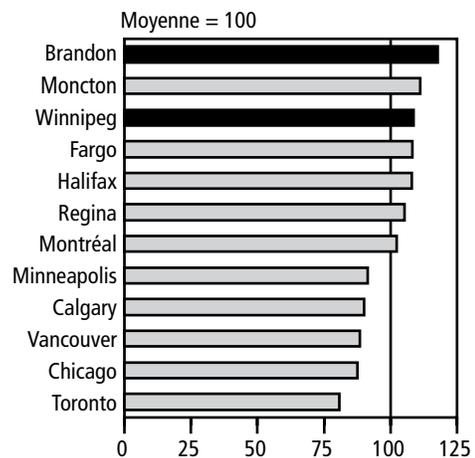
**Taux d'imposition réels
Villes canadiennes
Grande entreprise manufacturière**



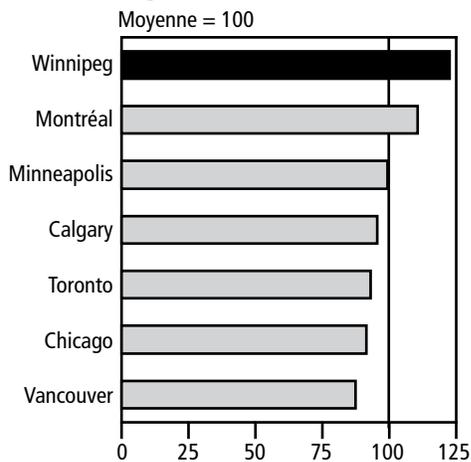
**Taux de rentabilité interne
Petite entreprise manufacturière**



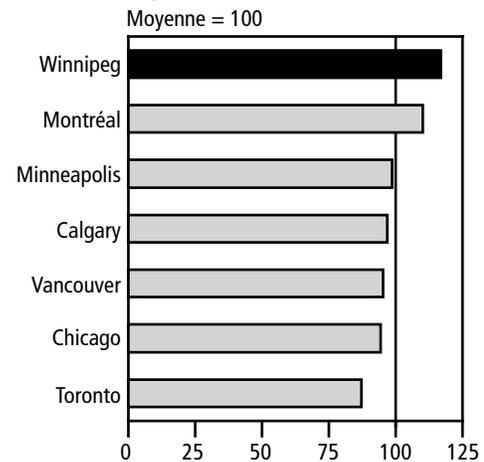
**Taux de rentabilité interne
Grande entreprise manufacturière**



**Taux de rentabilité interne
Petite entreprise manufacturière
Villes de plus de 500 000 habitants**



**Taux de rentabilité interne
Grande entreprise manufacturière
Villes de plus de 500 000 habitants**



CONCLUSION

Le Manitoba continue à maintenir un environnement très concurrentiel en matière de coûts, de taxes et d'impôts pour les petites et grandes entreprises de fabrication et de transformation.